



Une enquête criminelle est ouverte contre Amougou Belinga au tribunal criminel spécial (TCS) sur le détournement de plusieurs milliards fcfa à la CAMPOST, a annoncé sur les réseaux sociaux le lanceur d'alertes Boris Bertolt.

Jean Pierre Amougou Belinga, PDG du Groupe L'Anecdote, a maille à partir avec la justice. A en croire Boris Bertolt, **« le dossier de l'homme d'affaire est désormais déposé sur la table des magistrats au tribunal criminel spécial, dans le cadre de la procédure pénale. Il lui est reproché d'avoir perçu des virements fictifs de la CAMPOST d'un montant de près de trois milliards fcfa qu'il n'a jamais remboursé par contre »**.

L'on a apprend du lanceur d'alertes **« que pendant plusieurs années, Amougou Belinga a reçu des virements fictifs dans ses comptes. Des virements fictifs à des marchés fictifs qui n'existaient pas à la CAMPOST. Une fois l'argent arrivé dans ses comptes il effectuait des retraits pour déplacer l'argent et empêcher toute traçabilité. Toute cette mécanique du détournement avec des complicités a été démonté à la suite d'un audit commandé par le gouvernement »**.

Au delà des deux enquêtes qu'il a déjà à la police, informe l'ancien journaliste du quotidien Le Jour, **« Amougou Belinga a vraiment du soucis à se faire. Car la présidence de la République demandé qu'on lui transfère le dossier CAMPOST qui se trouve au TCS. Or à**

Etouidi, Amougou Belinga a un ennemi qui n'est plus un secret de polichinelle: Ferdinand Ngoh Ngoh, le tout puissant secrétaire général de la présidence de la République ».

Par ailleurs, l'on se souvient que le patron de Vision4 Télé avait indiqué au cours d'une émission qu'il a remboursé à l'entreprise publique la dette due.

Rappelons que l'affaire CAMPOST – Amougou Belinga , est vieille de presque 12 ans.